
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

28 AVRIL > 11 MAI 2026

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(3 articles)



mardi 28 avril 2026

Avec Léon, la solitude des personnes âgées en scène

(245 mots)

La Filoche a accueilli récemment Léon, pièce de la compagnie liégeoise Le Quartète, ultime spectacle du cycle Japon dans le cadre d'une programmation,...

Page 5



jeudi 7 mai 2026

Un atelier Plaisir des Sens pour les seniors

(181 mots)

Lola Aubry, psychomotricienne, a contacté le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de la Communauté de communes Moselle et Madon (CCMM), dans...

Page 6



vendredi 8 mai 2026

Les écoliers découvrent la voile à la base nautique de Messein

(207 mots)

Accompagnés de leur enseignante, Madame Lerognon, ils ont passé la journée sur la base de loisirs de Messein. Pris en charge par Gabriel, directeur du...

Page 7

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(9 articles)



dimanche 3 mai 2026

Conseil municipal : budget, travaux et nouveaux services au menu

(314 mots)

Réuni sous la présidence du maire Cédric Schwaederle, le conseil municipal de Méréville a adopté plusieurs délibérations importantes lors de sa séance...

Page 9



lundi 4 mai 2026

Le conseil vote le budget

(168 mots)

Le conseil municipal de Bainville-sur-Madon s'est réuni pour parler chiffres. Après avoir approuvé le dernier compte rendu, le maire a proposé de...

Page 10



lundi 4 mai 2026

Un conseil municipal tout en chiffres

(221 mots)

Lors du dernier conseil municipal de Maron, les comptes administratifs et de gestion présentés lors de la séance précédente ont été approuvés à...

Page 11



mardi 5 mai 2026

Le projet de réhabilitation du Caroloup approuvé

(319 mots)

Lors du dernier conseil municipal, Mathieu Boulanger a présenté l'étude d'impact financier du projet de réhabilitation de l'ancien restaurant...

Page 12



mardi 5 mai 2026

Investissement et rigueur budgétaire au conseil

(298 mots)

Le conseil municipal de Pierreville s'est réuni récemment pour examiner plusieurs délibérations importantes, toutes adoptées à l'unanimité, témoignant...

Page 13



vendredi 8 mai 2026

Budget 2026 : 1,64 million d'euros en investissement

(224 mots)

Réuni sous la présidence du maire Jean-Luc Fontaine, le conseil municipal a validé plusieurs délibérations. Les indemnités de fonction des trois...

Page 14



vendredi 8 mai 2026

Le centre de premières interventions sera-t-il sauvé ?

(298 mots)

Le conseil municipal s'est réuni pour examiner plusieurs délibérations budgétaires et administratives. Le compte financier unique, qui remplace...

Page 15



samedi 9 mai 2026

Un budget maîtrisé sans hausse de la fiscalité (203 mots)

Le conseil municipal a essentiellement porté sur les questions budgétaires. L'approbation du compte financier 2025 a été unanime, avec un excédent de...

Page 16



lundi 11 mai 2026

La Broc'N'roll revient à Maron et s'y projette même pour l'avenir (537 mots)

« Le lieu est vraiment féérique. » Et il n'en fallait guère plus pour le convaincre. L'an passé, la Broc'N'roll, manifestation culturelle, artisanale...

Page 17

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Avec Léon, la solitude des personnes âgées en scène

La Filoche a accueilli récemment *Léon*, pièce de la compagnie liégeoise Le Quartète, ultime spectacle du cycle Japon dans le cadre d'une programmation, comme toujours, gratuite. Les quatre comédiens marionnettistes y abordent l'isolement des personnes âgées, leurs rêves et parfois leur désespoir.

Tel Léon, solitaire et désabusé. Mais occupé à préparer sa soupe, il voit soudain les légumes, son poste de radio et sa serviette se lancer dans des évolutions auxquelles il finit par prendre part, avant de retomber dans son quotidien, le cœur plus léger.

Indécelables sur un fond noir, les comédiens manipulent leurs figurines à l'aide de perches invisibles, dans une technique rappelant le bunraku japonais. « Dans ce spectacle, on a tout inventé », soulignent-ils. La grosse tête de Léon, en mousse et carton, s'anime grâce à des paupières mobiles actionnées par un mécanisme à ressorts. Un radis rampe et dribble avec une balle de tennis, un torchon vole, une pomme de terre tente de s'enfuir. « Léon a cinq ans. Mais on a passé une bonne année en recherche », confient-ils. La première a eu lieu en Belgique, en septembre 2025.

Avant le spectacle, Camille Soulier, directrice de la Filoche, a an-

noncé que le défi du cycle Japon : les 1 000 grues en origami, a été atteint à la médiathèque. Les guirlandes suspendues dans le grand hall témoignent de cette persévérance collective. ■



Léon, dérouter, voit s'envoler les objets de son quotidien, telle cette serviette.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—VITERNE

Un atelier Plaisir des Sens pour les seniors

Lola Aubry, psychomotricienne, a contacté le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de la Communauté de communes Moselle et Madon (CCMM), dans le cadre des ateliers gratuits à destination des personnes âgées du secteur qu'il organisait.

Elle a animé un atelier « Plaisir des Sens » à Viterne à la salle de la mairie, du 5 mars au 23 avril. Six séances ont été organisées pour redécouvrir les cinq sens : l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût, le

toucher. À chaque séance de deux heures, le sens proposé se transformait en nouvelles expériences et défis : oser manger à l'aveugle du chocolat, découvrir d'autres boissons faites sans sucre avec des fleurs, des épices et des aromates, dépasser ses a priori en dégustant des insectes. Ce furent des moments de partage et de convivialité pour les onze personnes assidues qui ont apprécié cette invitation à se reconnecter à leurs sens et à renforcer leurs capacités cognitives.

Elles sont partantes pour d'autres expériences. ■



Lola Aubry, psychomotricienne, a animé six séances pour redécouvrir les cinq sens. Photo Gisèle Nuel





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—RICHARDMÉNIL

Les écoliers découvrent la voile à la base nautique de Messein

Moussaillons d'un jour, une vingtaine d'élèves de cours moyens du groupe scolaire Jacques-Prévert ont pris le large, lundi, pour une initiation à la voile.

Accompagnés de leur enseignante, Madame Lerognon, ils ont passé la journée sur la base de loisirs de Messein. Pris en charge par Gabriel, directeur du centre et éducateur sportif, tous ces jeunes écoliers ont pu découvrir quelques rudiments de la navigation.

Tout d'abord en matinée, ils ont pu apprendre le vocabulaire propre aux voiliers, puis ont été confrontés, ensuite, aux rôles de mousse et de capitaine. Ils ont appris également le maniement des rames, utiles même sur un voilier.

Après un pique-nique bien apprécié, les élèves ont pu commencer à découvrir la navigation, sur de petits dériveurs. Pour leur professeur, l'activité est doublement intéressante car, en plus du côté purement sportif, « les enfants apprennent également à coopérer et à se mouvoir en milieu à risque ».

Visiblement, tous ces jeunes marins d'eau douce ont apprécié cette journée de découverte, initiée par la municipalité et financée par la CCMM (communauté de communes Moselle et Madon). ■



Gabriel et quelques jeunes moussaillons prêts à « prendre le large » sur l'étang. Photo Michel Carnet



COMMUNES MOSELLE ET
MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MÉRÉVILLE

Conseil municipal : budget, travaux et nouveaux services au menu

Réuni sous la présidence du maire Cédric Schwaederle, le conseil municipal de Méréville a adopté plusieurs délibérations importantes lors de sa séance du 30 avril.

Les élus ont tout d'abord approuvé à l'unanimité le compte financier unique 2025, faisant apparaître un résultat global excédentaire de plus de 1,46 million d'euros. Le budget primitif 2026 a ensuite été voté avec des dépenses et recettes équilibrées à 1,45 million d'euros en fonctionnement et 1,23 million d'euros en investissement.

Les taux des taxes locales restent inchangés en 2026, avec une taxe foncière sur le bâti maintenue à 28,61 %. Le maire a toutefois indiqué qu'une évolution future pourrait être envisagée.

Parmi les projets marquants figurent plusieurs investissements

destinés au cadre de vie communal. Les élus ont validé l'acquisition d'un nouveau tracteur-tondeuse pour l'entretien des espaces verts, pour un montant maximal de 25 000 €. Des travaux de réfection des sanitaires de l'école maternelle seront également réalisés cet été afin d'améliorer l'intimité et le confort des enfants. Une enveloppe de 24 000 € a été allouée à cette opération. Le conseil a aussi décidé d'engager des travaux sur le mur du cimetière de l'église, menacé d'effondrement, ainsi qu'un curage du fossé du chemin de la Fontaine du Chêne.

Autre nouveauté : l'installation prochaine d'une consigne automatisée Mondial Relay sur le parking situé près des terrains de tennis. Ce nouvel équipement, qui générera une redevance annuelle de 850 € pour la commune, vise notamment à limiter

la circulation des camionnettes de livraison dans le village.

Les élus ont également validé la mise en location de l'appartement communal situé au-dessus du groupe scolaire, fixé à 500 € mensuels hors charges. Enfin, Angélique Thary a été désignée correspondante incendie et secours auprès du SDIS. La séance s'est achevée après adoption de l'ensemble des délibérations à l'unanimité. ■



Séance de travail pour le conseil municipal. Photo Dominique Masson





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—BAINVILLE-SUR-MADON

Le conseil vote le budget

Le conseil municipal de Bainville-sur-Madon s'est réuni pour parler chiffres. Après avoir approuvé le dernier compte rendu, le maire a proposé de voter les taux des taxes foncières qui furent adoptés à la majorité, soit : 27, 24 % pour le foncier bâti, 27, 01 % pour le foncier non-bâti et 10, 13 % pour la taxe d'habitation. Taux qui restent inchangés.

Vote à l'unanimité pour l'attribution des subventions aux associations : USVM 1 000 € ; Familles Rurales 1 800 € ; Les Atom's 250 € ; RDV 1 000 € ; Para 2M 150 € ; Les pompiers 100 €. Les comptes, administratif et de gestion (CFU) 2025 ont été approuvés.

Le maire a ensuite présenté le budget pour 2026. Il s'élève à 1 537 798 € en fonctionnement et

447 008 € en investissement. Adopté à la majorité. Le remboursement à un élu d'une dépense pour réparation de téléphone, 128 €, fut voté. Des précisions sur les travaux en cours de végétalisation du cimetière ont été demandées et il s'avère que ces travaux d'aménagement du sol et son ensemencement n'attendent plus que la pluie. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

Un conseil municipal tout en chiffres

Lors du dernier conseil municipal de Maron, les comptes administratifs et de gestion présentés lors de la séance précédente ont été approuvés à l'unanimité.

Il en a été de même pour le budget primitif 2026 équilibré en section de fonctionnement avec 710 260 € en recettes et en dépenses. En section d'investissement, les prévisions s'établissent à 1 223 000 € de dépenses pour 1 598 254 € de recettes, traduisant un programme d'équipements ambitieux pour la commune. Les comptes

confirment une situation financière saine, malgré un déficit du service de télédistribution s'élevant à 1 087,88 €.

Le maintien des taux d'imposition des taxes directes locales a été voté à l'unanimité, à savoir : la taxe foncière sur les propriétés bâties à 36,16 %, la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 37,61 % et la taxe d'habitation à 16,24 %. Il s'agissait d'approuver ensuite l'étude d'impact financier de la réhabilitation de l'ancien restaurant Caroloup, en un établisse-

ment multiservices avec deux logements (T2 et T4).

Dans les questions diverses, projet d'un concert à l'église en novembre par l'école de musique E3M, des précisions sur la politique de communication globale. Sans oublier le projet d'implantation d'un automate à pain avant la création du commerce multiservices, avec possible consultation de la population et confirmation d'une guinguette sur la nouvelle place le 20 juin, après son inauguration officielle. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

Le projet de réhabilitation du Caroloup approuvé

Lors du dernier conseil municipal, Mathieu Boulanger a présenté l'étude d'impact financier du projet de réhabilitation de l'ancien restaurant Caroloup, destiné à accueillir un commerce multiservices et deux logements (T2 et T4). Réalisée dans le cadre de la demande de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), cette analyse était nécessaire compte tenu du montant de l'opération, estimé à 1 124 738 €, soit plus de 150 % des recettes réelles de fonctionnement. Elle confirme une situation financière initiale saine, avec une épargne brute positive, un endettement modéré, une capacité de désendettement satisfaisante et un fonds de roulement solide.

Le financement repose sur 831 681 € de concours publics (subventions), complétés par des ressources propres issues notam-

ment de cessions d'actifs et par un recours limité à l'emprunt. Le modèle économique s'appuie sur des recettes locatives estimées à 69 010 € sur trois ans et sur une progression modérée de la fiscalité locale, de l'ordre de 4 % par an, afin d'assurer le remboursement de l'emprunt et garantir l'équilibre global du projet.

Un projet sans surcoût de fonctionnement

L'opération n'entraîne aucune création de poste ni hausse des charges de personnel et ne génère pas de dépenses de fonctionnement significatives supplémentaires. Le bâtiment rénové offrira de bonnes performances énergétiques, limitant durablement les coûts d'exploitation. Le projet repose ainsi sur des hypothèses prudentes et s'inscrit dans une logique de maîtrise des charges et de l'endettement. Il

constitue une opportunité de valoriser le patrimoine, de renforcer l'offre de services et de logements et de créer de nouvelles ressources.

Il appelle toutefois à la vigilance, en raison de sa dépendance aux recettes futures et de l'engagement financier qu'il nécessite. Globalement viable, il apparaît envisageable au regard des capacités actuelles de la commune, sous réserve d'un suivi rigoureux dans la durée. ■



Le conseil a approuvé à l'unanimité l'étude d'impact financier du projet de réhabilitation de l'ancien restaurant. Photo C. Garcia





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PIERREVILLE

Investissement et rigueur budgétaire au conseil

Le conseil municipal de Pierreville s'est réuni récemment pour examiner plusieurs délibérations importantes, toutes adoptées à l'unanimité, témoignant d'un consensus autour des projets structurants et de la gestion financière de la commune.

► **Réhabilitation de la gare.**

Parmi les décisions majeures figure le lancement du projet de réhabilitation de l'ancienne gare. Le conseil a validé la signature d'une convention avec un architecte et l'acquisition du bâtiment pour un montant de 25 000 €. À cela s'ajoutent 60 000 € de travaux, 20 000 € dédiés à l'assainissement et 11 000 € d'honoraires d'architecte. Ce projet ambitieux vise à transformer le site en un café-théâtre, contribuant ainsi à dynamiser la vie culturelle locale. Le maire a été

autorisé à solliciter les subventions nécessaires à sa réalisation.

► **Commissions.** Les élus ont également procédé à la présentation des commissions intercommunales. Les conseillers souhaitant y siéger se sont déclarés, avec la désignation prévue d'au moins un représentant et deux référents par commission.

► **Comptes et budgets.** Sur le plan financier, le conseil a voté la mise en place de la fongibilité des crédits, permettant une plus grande souplesse dans la répartition des dépenses entre les sections budgétaires, sans toutefois autoriser de transferts entre investissement et fonctionnement.

L'approbation du compte financier unique a révélé un excédent de 45 497 €. Ce résultat positif,

fruit d'une gestion rigoureuse, ouvre à la commune la possibilité de recourir à l'emprunt si nécessaire.

Enfin, le budget primitif 2026 a été adopté. Il s'établit à 531 151 € en section d'investissement et à 389 151 € en fonctionnement. À noter que la commune affiche une situation financière particulièrement saine, avec un endettement par habitant nul et l'absence totale d'emprunt communal à rembourser.

Ce conseil municipal confirme ainsi la volonté de Pierreville de conjuguer développement local et gestion prudente de ses finances. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—XEUILLEY

Budget 2026 : 1,64 million d'euros en investissement

Réuni sous la présidence du maire Jean-Luc Fontaine, le conseil municipal a validé plusieurs délibérations. Les indemnités de fonction des trois conseillers délégués, Virginie Grosjean, Denis Lallemand et Patrice Humbert, nommés par arrêté municipal, ont été fixées à 4 %.

Le conseil a également renouvelé la commission communale des impôts directs, avec la désignation d'une liste de 24 contribuables, dont la moitié sera retenue.

Le compte administratif et le compte de gestion 2025 ont été votés à l'unanimité. Les résultats affichent un excédent de fonctionnement de 191 767,23 € et un excédent d'investissement de 377 064,88 €. Les taux des impôts locaux ont ensuite été adoptés : 24,97 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 40,99 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et 10,19 % pour la taxe d'habitation.

Le budget 2026 a été validé à l'unanimité. Il s'élève à

813 790,48 € en fonctionnement et à 1 649 115,51 € en investissement. Pour les travaux de la rue de la Gare, l'amortissement de la quote-part sollicitée auprès de la CCMM a été fixé sur une durée de dix ans. Concernant les travaux du périscolaire, un avenant de 308,88 € toutes taxes comprises a été approuvé.

Le conseil a aussi attribué, à la majorité, une subvention de 3 000 € à la coopérative pour un projet de sorties scolaires. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—VITERNE

Le centre de premières interventions sera-t-il sauvé ?

Le conseil municipal s'est réuni pour examiner plusieurs délibérations budgétaires et administratives. Le compte financier unique, qui remplace désormais les comptes administratif et de gestion, a été présenté par Jean-Pierre Oudenot, doyen du conseil. Le document a été adopté par 13 voix pour et une abstention.

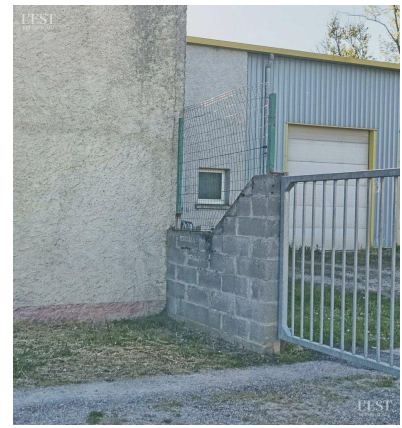
Après discussions et explications, l'affectation des résultats 2025 a été votée à l'unanimité. Les investissements 2026 ainsi que le budget primitif de la commune ont ensuite été approuvés par 14 voix pour et une abstention.

Les élus ont également décidé de maintenir en 2026 les mêmes taux qu'en 2025 pour les trois taxes directes locales : taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non-bâti et taxe d'habitation

sur les résidences secondaires et les logements vacants. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

Autre point abordé, la convention de mise à disposition, en cours de négociation avec le Service départemental d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle (Sdis 54), concernant une partie des locaux techniques communaux, a été validée à l'unanimité. Parmi les enjeux évoqués figurent l'application des règles d'intervention du Sdis dans les zones dites « semi-urbaines » et la nécessité de trouver une solution pérenne après cette mise à disposition provisoire. La signature de la convention est prévue le 22 mai. Enfin, à compter du 15 juin, la Communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM) modifiera le rythme de collecte des ordures ménagères.

Les bacs noirs seront ramassés une semaine sur deux, le mercredi au lieu du lundi. Les sacs jaunes continueront d'être collectés chaque semaine, mais le lundi au lieu du vendredi. ■



Devant le bâtiment cédé au SDIS en 1998, fissuré. A l'arrière, la partie du local technique que la mairie mettrait à disposition temporairement au CPI de Viterne. Photo Gisèle Nuel





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—SEXÉY-AUX-FORGES

Un budget maîtrisé sans hausse de la fiscalité

Le conseil municipal a essentiellement porté sur les questions budgétaires. L'approbation du compte financier 2025 a été unanime, avec un excédent de 515 804€, fruit d'une gestion rigoureuse. Le budget primitif 2026 a été adopté. Il s'établit à 966 840 € en fonctionnement et à 252 531 € en section investissement. La commune affiche « une excellente capacité financière », sans emprunt en 2026, et en maintenant les taux actuels d'imposition, fixés pour le foncier

bâti à 29,02 %, pour le foncier non bâti à 22,50 %, et sur les logements vacants à 9,32 %.

Investissement. Un achat de terrain est envisagé pour créer la future résidence de seniors. Des investissements sont également prévus pour la voirie, la sécurité et la rénovation des bâtiments et logements communaux.

► **Subventions.** Les subventions ont été votées pour le Foyer rural, 600 € ; pour l'AJSP (associa-

tion des jeunes sapeurs pompiers), et 100 €. Pour le Bélier Meulson, qui gère cantine, centre aéré, garderie, et qui est en déséquilibre financier, face à une baisse de fréquentation, l'augmentation des charges, les aides CAF qui diminuent, et malgré des recherches de solutions comme la réduction des sorties, l'organisation de kermesses et loto, une enveloppe de 30 000€ est budgétée. ■





SORTIR—MARON

La Broc'N'roll revient à Maron et s'y projette même pour l'avenir

Arrivée l'an passé en catastrophe après quelques déboires à Messein, la Broc'N'roll n'a pas hésité. Puisqu'elle se sent la bienvenue sur le site de l'ancienne gare, et que le décor y est bucolique, elle revient y célébrer sa 10^e édition le 14 juin. Et les exposants ont encore quelques semaines pour s'y associer.

« Le lieu est vraiment féérique. » Et il n'en fallait guère plus pour le convaincre. L'an passé, la Broc'N'roll, manifestation culturelle, artisanale et commerciale autour du monde de la musique, prisée par de nombreux mélomanes depuis une dizaine d'années, avait essuyé un revers inattendu sur ses terres habituelles. La commune de Messein, où elle s'était ancrée pourtant quasi depuis sa création, avait rejeté son dossier au printemps 2025, à trois mois seulement de l'événement.

Consterné d'avoir ainsi été « lâché à la dernière minute », son organisateur Angelo Chiarello avait alors démarché des communes alentour. Et sa bonne étoile a voulu qu'à 6 kilomètres de là seulement, une équipe lui ouvre les bras. Maron et sa gare SNCF désaffectée bordée de voies rendues à la liberté herbeuse, sur les rives de la Moselle, ne demandaient qu'à lui offrir son décor bucolique et sa surface.

Une solution de repli inespérée. Qui a fait ses preuves. Malgré un temps désastreux (« unique jour de pluie entre deux périodes de grand beau temps ! »), quelque 1 500 personnes ont fait le déplacement en juin dernier. « C'est dire si la Broc a ses aficionados ! » se réjouit l'organisateur.

Si bien que pour l'édition 2026, qui est aussi la 10^e de l'événement, Angelo s'est tourné d'office vers Maron où il a rencontré « le même accueil de la commune, tout aussi bienveillante et enthousiaste que l'an passé ».

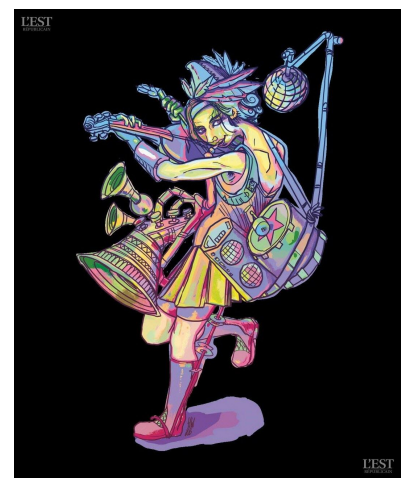
« Décor de cinéma »

Rien de tel que de se sentir désiré, la Broc'N'roll établira donc ses quartiers cette année encore sur l'ancienne voie ferrée. « On dirait un décor de cinéma, ont remarqué des visiteurs. Et moi aussi j'ai eu un vrai coup de cœur. C'est arboré, frais. En plus, l'ancien hall de gare offre un abri, et l'aire est assez spacieuse pour accueillir de nombreux exposants. » Sans parler des barnums mis à disposition pour tous les exposants, en cas d'intempéries, et les artistes mobilisés sur l'événement tout au long de la journée. « On peut y faire tout le bruit qu'on veut ! »

Côté finances, la communauté de communes Moselle-et-Madon et le conseil départemental ont, eux aussi, répondu présents. Et bien sûr des exposants ont déjà validé leur inscription à la manifestation. « Avec déjà pas mal de nouveautés. » D'autres peuvent suivre. « En général, on est autour de 70 exposants, mais s'il y

en a une centaine, ça ne posera aucun problème. »

La première année, Angelo se souvient qu'à une semaine du rendez-vous, trois exposants seulement s'étaient déclarés, rejoints finalement par de nombreux autres à la dernière minute. En cette année anniversaire cependant, il serait avisé de ne pas tarder. ■



La Broc'N'roll réunit aussi bien luthiers, que vendeurs de disques, fabricants de coucous ou de batterie... tout ce qui produit de la musique !

par *Lysiane Ganousse*

Broc'N'roll, 10^e anniversaire, dimanche 14 juin, de 8 h à 18 h. Accès libre (inscriptions des exposants : tél. 06 61 73 46 37).

